



Recours face à une infraction que je n'ai pas commise

Par **sabrine_old**, le **23/10/2007** à **15:28**

voilà j'ai reçu récemment une lettre du tressor public qui me demande de payer une amende pour une infraction que je n'ai pas commise, en l'occurence absence de billet de train, j'ai donc deposer une plainte contre X le souci c'est que je ne peut pas prouver que je n'ai pas pu prendre le train ce jour-là, quels sont les recours possible face à ce souci, les controleurs ne sont ils pas dans l'obligation de demander un titre d'identité lorsqu'il releve l'infraction??